



District de Maine et Loire de Football
COMMISSION DEPARTEMENTALE
DE L'ARBITRAGE
SECTION DISCIPLINE ARBITRES

PROCES VERBAL N°19 – SAISON 2022/2023

Réunion du :	04 mai 2023
Responsable :	Hervé CESBRON
Présent(s) :	Hervé CESBRON, Alain FOUQUET, Jean Christophe JONCHERAY, Franck JOUSSEAUME
Excusé(s) :	Steve GABORIAU

➔ **Les dossiers de désignations examinés concernent la période du 11 avril 2023 au 24 avril 2023**

Les décisions concernant des matchs de non-désignation s'appliqueront à compter du 16/05/2023.

➔ **La section a reçu les 2 arbitres convoqués**

➔ **La section a analysé les courriers reçus consécutivement aux décisions de la dernière réunion.**

➔ **La section a pris des décisions concernant les motifs suivants :**

- Retours de désignations tardifs.
- Les absences sur désignations.
- Les manquements administratifs.

➔ **En application du barème disciplinaire de la commission des arbitres, la section a décidé :**

- De points de pénalité sur la note administrative pour 40 arbitres
- De matchs de non-désignation pour 6 arbitres
- D'une amende au club de l'arbitre pour 3 arbitres

Toutes les décisions prises seront transmises aux arbitres et aux clubs des arbitres concernés avec un extrait du document annexe où figurent les décisions prises. L'annexe du PV pourra être consulté sur Footclubs.

➔ **Prochaine réunion : date à définir**

Le Responsable de la section

M. CESBRON Hervé